



## PV du Conseil d'administration du VBC le 31/05/2024

Tous les membres étaient présents sauf trois, excusés : Pierre LAJOYE, Jacqueline OUDET, Annie ROQUILLY.

Jacqueline, Pierre et Annie ont donné leur procuration à Nicole LECARPENTIER .

Le quorum étant atteint, la réunion peut commencer à 18h.

**1. Approbation du précédent compte-rendu :** à l'unanimité.

**2. Entretien du chauffage et de la VMC :**

- Objectif : maintien en bon état du matériel. A quelle fréquence doit se faire cet entretien ?
  - Démarche : le devis obtenu auprès de l'entreprise qui a fait l'installation semble prohibitif d'où la nécessité d'une mise en concurrence. Nous allons demander à Cyrille REVEL une liste d'entreprises à consulter.
- Adopté à l'unanimité.

**3. Cotisation saison 2024-2025 :**

La FFB annonce une augmentation de la licence, soit +2€, ce qui revient à 39€.

Notre club n'envisage pas d'augmenter la cotisation. Cependant, il convient de prendre en compte l'augmentation des charges. Compte-tenu du maintien pendant plusieurs années du prix du ticket, il sera proposé à l'Assemblée Générale du 28/06 un nouveau tarif applicable dès le 01/07/2024 :

- Bande de 5 tickets : 22€
  - Ticket à l'unité pour joueur, membre de Venoix BC : 4,50€
  - Ticket pour joueur non-membre : 6,50€.
- Adopté à la majorité.

**4. Réal Bridge :**

Son maintien sera évoqué lors de la prochaine AG, du fait de sa faible fréquentation.

D'ores et déjà, il convient de trouver un arbitre pour les rencontres de juillet et août.

Approbation à l'unanimité.

**5. Risques incendie :**

La vérification des extincteurs est effectuée annuellement.

Se pose la question de l'exercice incendie. Quelles obligations ? En quelle catégorie d'ERP la commission de sécurité a-t-elle classé le club? La question sera posée à Cyrille REVEL.

Approbation à l'unanimité.

**6. Entretien des locaux :**

La femme de ménage qui dépend de l'association DEFI intervient le lundi 2h et le jeudi, 1h.

Pendant la période estivale, le service du jeudi ne sera pas nécessaire.

On prévoit de faire appel à une personne extérieure à DEFI pour le nettoyage des vitres.

Approbation à l'unanimité.

**7. Compétition et sandwiches :**

Les joueurs demandent que l'offre soit plus variée que jambon-beurre ou jambon-fromage.

On va introduire un sandwich poulet-crudités et un thon-crudités avec un tarif majoré correspondant à la différence de prix d'achat. On conserve le même fournisseur.

Approbation à l'unanimité.

## **8. Préparation de la prochaine Assemblée Générale :**

- **Composition du bureau** : Sortants : Robert CHOQUETTE, Hélène KUCAL, Pierre LAJOYE, Jacqueline OUDET.

Pierre LAJOYE a annoncé ne pas se représenter.

Nous enregistrons ce jour la démission de Monique RABUTEAU.

Il conviendra donc de trouver au moins deux nouveaux volontaires.

**Le conseil détermine ensuite comme suit l'ordre du jour et les projets de résolution de l'assemblée générale ordinaire à convoquer pour le vendredi 28 juin.**

L'ordre du jour et les projets de résolution qui s'y rapportent seront les suivants :

1) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 Juin 2023.

**Projet de résolution n° 1** : Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du Venois Bridge Club tenue le 16 juin 2023 est approuvé.

**Projet de résolution n° 2** : Le rapport moral de la présidente Nicole LECARPENTIER pour la saison 2023-2024 est approuvé.

2) Rapport financier, rapport du contrôleur et approbation des comptes arrêtés au 30 avril 2024.

**Projet de résolution n° 3** : Le compte d'exploitation de l'association pour l'exercice 2023-2024, faisant ressortir un résultat positif de 9138€ est approuvé.

**Projet de résolution n° 4** : Le résultat positif de l'exercice 2023-2024, d'un montant de 9138€, est affecté au fonds de réserve statutaire.

**Projet de résolution n° 5** : Quitus est donné à Mme Nicole LECARPENTIER, présidente, et à Mme Hélène KUCAL, trésorière, pour leur gestion de l'association pendant l'exercice 2023-2024.

3) Nomination du contrôleur des comptes pour l'exercice 2024-2025.

**Projet de résolution n° 6** : M. Alain FOUQUET est reconduit en qualité de contrôleur des comptes de l'association pour l'exercice 2024-2025.

4) Augmentation du tarif des tournois.

**Projet de résolution n° 7** : A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024, le droit de table perçu pour les tournois de régularité joués au club est de 22€ pour les tickets vendus par bandes de 5 unités et réservés aux adhérents de l'association, de 4,50 € pour le droit de table individuel des adhérents, de 6,50€ pour celui des licenciés non adhérents, et de 8,50€ pour les joueurs non licenciés.

5) Adoption du budget prévisionnel de l'exercice 2024-2025.

**Projet de résolution n° 8** : L'assemblée adopte le budget prévisionnel de l'exercice 2024-2025, à hauteur de 57.100€ en recettes, et de 55.850 € en dépenses.

6) Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration et remplacement d'une administratrice démissionnaire par vote à bulletins secrets.

7) Organisation d'un championnat 1234 interne.

**Projet de résolution n° 10** : L'assemblée générale souhaite l'organisation la saison prochaine d'une compétition 1234 interne en soirée.

8) [Rapport sportif de la saison 2023-2024 par Elisabeth ROUSSEAU.](#)

9) [Questions diverses \(sans vote\).](#)

### **9. Vie du club :**

Plusieurs propositions, et la liste n'est pas exhaustive :

- « Venoix Bridge Club en vacances » : marche/pique-nique/tournoi/apéritif, le mardi 30 juillet 2024.

- « Dimanches-bridge » cet été, en parties libres, club ouvert par un administrateur volontaire et sous sa responsabilité.

Approbation à l'unanimité.

### **10. Récompense pour le bénévolat et le parrainage :**

\* Les animateurs du bridge scolaire recevront deux bandes de tickets.

\* Les joueurs du VBC qui parrainent des nouveaux joueurs recevront une bande de 5 tickets (quel que soit le nombre de joueurs parrainés).

Fin de la réunion à 22h.

**Nicole LECARPENTIER, présidente**

**Dominique LANGEARD, secrétaire adjointe**